



SOCOTEC BELGIUM ASBL

Nr 1673

Rapport d'inspection - Insta	llation électrique domestic	que BT / TE	T existan	te
Nº do ropport:	1			
Concerne Contrôle dans le cadre d'une vente ☐ contrôle périodique				
Type d'habitation : ☐ maison appartement ☐ autres :				
Concerne Contrôle dans le cadre d'une vente contrôle périodique Type d'habitation : maison appartement autres :				
Personne sur place :				
Adresse de la visite: Alenar de la Claserone 40 400 4000 Lesse				
Personne sur place :				
Référentiel réglementaire : RGIE art. 271 272 276 bis et dérogations 271 bis 278				
Description de l'installation visitée :				
Tension d'utilisation 🎮	Protection générale du branchement : A Nombre de tableaux : nombre de circuits terminaux :			
□3N400 V □3x230V □2x230V ☑ 1N400V		ombre de circ	uits terminau	x: 7
Contrôles par examen visuel, tests et mesures :				
Description		En ordre	Pas en	n.a. ou
that see more at the fact of the fact of the selection and appearance are			ordre	dérog.
Correspondances des schémas à l'installation		on agentable	X	MING.
Etat du matériel électrique installé		×	Microsol September	V OS
Mesures de protection contre les contacts directs		a	, SUBJURY CO	101010
Mesures de protection contre les contacts indirects et fonctionnement des				and the could
dispositifs à courant différentiel résiduel par leur propre bouton de test				DAL STREET
Note : différentiel ☐ plombé ☐ non plombable ☐ à nouveau plombé		X		
Boucles de défaut & raccordement adéquat des différentiels		4		III.
Continuité des connexions équipotentielles principales, secondaires et de la				
continuité du conducteur de protection jusqu'aux appareils		X	ORIS WELLOW	124 : 1
Matériel électrique fixe ou à poste fixe		X	nos sup ous	Maria .
Matériel électrique mobile branché au moment du contrôle		the first special	Line State	1
Les sections des circuits répondent à l'A.M. du 27/7/1981 & dérogations		X	discontant and	(1880
Résistance d'isolement générale par rapport à la terre :ΜΩ		Y	to the factor	Approximation of the second
Résistance de dispersion de la prise de terre :Ω			. wrield, or	Jack.
Identification des appareils de mesure : reprise dans le dossier équipement individuel de l'agent SOCOTEC BELGIUM asbl.				
Manquements / Notes :				
VI Alaman participation of the same of the				
& Milance de pas	e electrique	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	July.	12-
A Abance de plan electroque de l'insta-				
Mon on s				
Conclusion:				
☐ L'installation électrique est conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Le prochain contrôle périodique est à effectuer				
dans le délai preserit par la réglementation en vigueur.				
L'installation électrique n'est pas conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Une visite complémentaire est à				
exécuter par le même organisme après mise en conformité 2 au terme de 18 mois après signature de l'acte de				
vente.				
Les résultats du contrôle ne permettent pas d'émettre de cenclusion. Un examen complémentaire est à exécuter par le même organisme en vue de compléter le dossier.				
Nom et visa de l'inspecteur : Nom et visa du demandeur pour réception :				
L'installation électrique est conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Le prochain contrôle périodique est à effectuer dans le délai prescrit par la réglementation en vigueur. L'installation électrique n'est pas conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Une visite complémentaire est à exécuter par le même organisme après mise en conformité au terme de 18 mois après signature de l'acte de vente. Les résultats du contrôle ne permettent pas d'émettre de conclusion. Un examen complémentaire est à exécuter par le même organisme en vue de compléter le dossier. Nom et visa de l'inspecteur: Pour SOCOTEC BELGIUM ASBL,				

215 -8